

FINANCEMENT

MANAGER D'UNITE MARCHANDE



Compte Personnel de Formation (CPF)

Description

Le CPF permet de financer tout ou partie de la formation grâce aux droits cumulés par l'activité professionnelle.

Comment l'utiliser

Vérifiez votre solde CPF sur moncompteformation.gouv.fr.

Eligibilité

Tous les actifs (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi).



France Travail

Aide Individuelle à la Formation (AIF)

- Peut financer totalement ou partiellement la formation pour les demandeurs d'emploi.
- Soumis à la validation d'un conseiller et au lien entre la formation et le projet professionnel.

Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)

- Utilisées si une entreprise s'engage à recruter après la formation.



Transition Pro (PTP).

Description : Ce dispositif soutient les salariés qui souhaitent se reconvertir vers un métier de Manager d'Unité Marchande.

Procédure

- Déposez une demande auprès de l'organisme Transition Pro de votre région.
- La formation doit être certifiante (comme celle enregistrée au RNCP).

Public concerné : Salariés en CDI, CDD ou intérim, avec certaines conditions d'ancienneté.

Plan de Développement des Compétences (PDC) et Région et Collectivités Locales

Plan de Développement des Compétences (PDC)



Description : Permet aux salariés de se former dans le cadre du plan de formation de leur entreprise.

Modalités : L'entreprise prend en charge les frais via son OPCO.

Région et Collectivités Locales



Description : Certaines régions financent des formations professionnelles pour les publics prioritaires, comme les demandeurs d'emploi ou les jeunes sans qualification.

Modalités : Les dispositifs varient selon les régions. Consultez le Conseil Régional ou une Mission Locale proche de chez vous.

Fonds d'Assurance Formation (FAF) et Aides des entreprises et des branches professionnelles

Fonds d'Assurance Formation (FAF)

Description : Pour les travailleurs indépendants, les FAF financent les formations professionnelles.

Public concerné : Micro-entrepreneurs, professions libérales, artisans, commerçants.

Aides des entreprises et des branches professionnelles

- Subventions des OPCO : Les employeurs peuvent bénéficier de financements pour les formations dans le cadre des besoins spécifiques de leur branche.
- Soutien direct des entreprises : Certaines entreprises financent directement la formation dans le cadre d'un programme de développement des compétences.

Formations gratuites ou cofinancées

Des sessions gratuites ou cofinancées dans le cadre de partenariats avec les régions, Pôle Emploi ou des OPCO peuvent être mise en place.

Conseils pour maximiser le financement

1

Ciblez vos priorités

Cumulez CPF, Pôle Emploi ou Transition Pro pour réduire vos frais restants.

2

Anticipez les délais

Les démarches de financement, notamment avec Transition Pro, peuvent être longues.